CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E65133** **VALABLE JUSQU'AU** **03/12/2025**

ÉDITÉ LE 25/11/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1980

Raison sociale : ENTREPRISE JULES CHALMEL

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 30/09/2023

Capital : 80 000

20 RUE DE LA DONELIERE
35000 RENNES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES 1980B00143

Siret : 318 622 412 00043

Code NACE : 4339Z

Numéro caisse de congés payés : 00 10686

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 5217643504

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 5217643504

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2023

Téléphone : 02 99 65 55 00 **Fax :**

Portable : 06 07 28 12 70

Responsabilité légale :
CHALMEL ENZO DIRECTEUR GÉNÉRAL / CHALMEL GILLES DIRECTEUR GENERAL DELEGUE / DEFRANCE GRÉGOIRE PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : chalmelpeinture@orange.fr

Effectif moyen : 19 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 214 115 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6112	Peinture et ravalement (Technicité confirmée)	19	08/11/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE RENNES
PARC MONIER - IMMEUBLE CASSIOPEE
167 RUE DE LORIENT
35000 RENNES

Version 01-2024

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.